

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 25

Artikel: Les accidents de voyage autrefois et aujourd'hui
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193692>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dents de Savoyards.

Nous extrayons de curieux détails d'un ouvrage intitulé : *Traité de chirurgie pratique*, édité à Paris en 1768. Nos dentistes, ainsi que leurs nombreux clients, ne liront pas sans rire la partie relative à la luxation des dents, à leur extraction et à leur remplacement par des dents de Savoyards :

Luxation de la dent — ... Mais si les douleurs récidivent et que tous les moyens que nous avons indiqués soient infructueux, on peut luxer la dent, pour rompre les filets nerveux, la remettre sur le champ dans son alvéole et l'y laisser raffermir pour la plomber ensuite. Cependant cette opération ne réussit guère complètement que sur les dents à une seule racine; car si elles en ont deux ou trois, il est assez difficile que les trois rameaux nerveux soient rompus sans que les alvéoles en souffrent. D'ailleurs la disposition des racines de ces fortes dents offre quelquefois tant de résistance, que l'opération est impossible, et que, sans le vouloir, on ôte la dent plutôt que de la luxer.

D'un autre côté, si la dent que l'on pourrait luxer est trop mauvaise, et qu'elle le soit par devant, comme ce serait toujours un meuble défectueux que l'on aurait dans la bouche, on peut y remédier par la substitution d'une dent de Savoyard.

Substitution des dents. — Il y a des dentistes qui promettent la réussite de la replantation des dents de Savoyards, qu'ils ôtent de la bouche de ces malheureux et qu'ils reposent sur le champ à la place de la mauvaise qu'ils ont ôtée: cette entreprise nous paraît un peu hardie. Nous ne doutons pas cependant que cela n'ait réussi quelquefois; ce sont des faits extraordinaires, mais sur lesquels il ne faut pas trop compter.

Pour que ces sortes de dents réussissent, il faut que la dent du Savoyard soit conforme en tout à la mauvaise qu'on a ôtée, et être assuré que les alvéoles se contracteront suffisamment pour retenir cette dent. Car il ne faut pas se figurer que les fibres du périoste de la racine de la dent du Savoyard reprennent avec celle du périoste de l'alvéole de la mauvaise dent que l'on a ôtée. Il ne faut pas non plus se figurer que les vaisseaux de ce dernier périoste fournissent une espèce de *gluten* qui, en s'attachant à la dent nouvellement remise, la retienne. Ces sortes de dents subsisteront pendant quatre, cinq ou six ans au plus; et ce n'est que parce que la dent nouvellement mise est exactement serrée entre les deux dents voisines.

Extraction. — Cette opération se fait avec un grand nombre d'instruments; le pélican est celui qu'on emploie le plus communément; lorsqu'on s'en sert, il faut faire mettre le malade sur un siège un peu bas; on lui fait ouvrir la bouche, et après avoir bien reconnu la dent qu'il faut ôter, on lui fait appuyer la tête contre l'estomac de l'opérateur qui, ayant garni d'une serviette la demi roue du pélican, commence à prendre la dent qu'il veut ôter avec le crochet, du côté de la bouche, tandis qu'il pose extérieurement la demi roue de son instrument, partie sur le bord de l'os de la mâchoire et partie sur le collet des dents voisines, en proportionnant l'éloigne-

ment du point d'appui au point de résistance qu'il croit avoir à surmonter; dans ce moment, l'opérateur donne un tour de poignet, enlevant un peu; et dans l'instant la dent doit être ôtée; s'il ne s'agit que de luxer la dent le coup de poignet doit être ménagé et ne produire d'autre effet que de renverser la dent que l'on replace subitement.

Substitution d'un bout de nez.

Nous ne voulons pas priver nos lecteurs des détails que donne le même ouvrage sur une opération chirurgicale du nez.

... La méthode que Taliacot a imaginée pour substituer le bout du nez qui aurait été emporté par un coup de sabre, mérite plus d'attention. Lorsque le bout du nez venait d'être séparé du corps, et que la plaie était récente, il faisait une incision à l'avant-bras, et détachait, d'un côté, un lambeau de chair qu'il laissait tenir par l'autre bout. Il faisait flétrir l'avant-bras et lever le coude jusqu'à ce qu'il pût appliquer le bout du lambeau détaché du bras sur un des côtés du nez. Il assujettissait ce bout par les différentes sutures et tâchait d'en obtenir la cicatrice. En attendant, il fixait le bras dans la situation favorable à son opération, mais très incommodé pour le malade.

La cicatrice de ce lambeau de chair, faite avec un côté du nez, Taliacot coupait les chairs à l'autre extrémité qui était attachée au bras; il repliait le lambeau sur l'autre bord du nez, et formait une espèce de nez.

Plusieurs personnes ont eu leur nez recouvert de peau par cette façon de procéder; mais il faut avouer qu'il fallait acheter bien cher le bout d'un nez.

Les boas de la ménagerie Pianet.

Nos journaux parlent tous avec éloges de la grande ménagerie Pianet, et l'on nous dit entre autres que ses boas sont les plus grands qui aient été montrés à Lausanne. — A propos de ces énormes reptiles, nos lecteurs liront avec intérêt ce que dit M. Fulbert-Dumontel, dans le journal *La France*, sur la manière dont ils se nourrissent ordinairement:

« Lorsqu'on parle de la voracité prodigieuse de certains ophidiens, on se figure trop volontiers boas et pythons, toujours prêts à engloutir quelque proie énorme. C'est une grande erreur. Certes, le serpent n'a point pour habitude de faire la « petite bouche » devant un régal souvent monstrueux. Ni le poids, ni le volume de la pièce ne sauraient le faire hésiter. Mais le serpent n'est pas toujours disposé à se mettre à table. Il mange lentement, prudemment, rarement, règle ses heures de repas, et les charmes tentateurs de la proie la plus appétissante sont toujours impuissants à lui faire rompre l'étonnante longueur des jeunes voulus. Dans nos jardins zoologiques, il se fait souvent prier pour accepter, en guise de simple apéritif, un rat ou un oiseau, dédaigne toutes les sé-

ductions culinaires d'une proie autrement considérable.

» Comment mangent les serpents ? A ce sujet, le distingué professeur du Muséum, M. L. Vaillant, qui dirige le palais des reptiles, vient de nous révéler quelques faits extrêmement intéressants sur leur alimentation.

Les serpents sont bien loin d'avoir faim tous les jours. La ménagerie du Muséum possède un grand anaconda de l'Amérique du Sud qui mesure une longueur de plus de six mètres. Or, c'est un jour extraordinaire quand ce grand serpent daigne prendre son repas; et pourtant, on ne saurait prétendre qu'il se nourrit insuffisamment, puisqu'il engrasse chaque jour.

» Cet anaconda, de 1885 à 1891, c'est-à-dire en six ans, n'a fait que 34 repas; en moyenne il n'a diné que cinq fois par an, sept fois en 1887, quatre fois en 1886. On le nourrit de boucs et de chèvres de petite taille.

» Trois fois, il a accepté des lapins et une fois une oie de belle venue. Malgré l'aspect alléchant de ce gallinacé toulousain, l'anacondo ne s'est laissé tenter qu'au bout d'un quart d'heure. Quelle humiliation pour l'oie ! Je ne saurais dire si les choses se passent exactement de la même façon dans les forêts de la Guyane et du Brésil, mais dans nos ménageries un serpent se montre extrêmement difficile sur les proies qu'on met à sa portée. Il faut le prier longtemps pour qu'il consente enfin à manger. C'est un convive très cérémonieux. »

Moyen de tenir deux coqs en paix dans une basse-cour. — Pour empêcher deux coqs habitant la même basse-cour de se battre, il suffit d'appliquer, au plus grand des deux coqs, une sorte d'entrave faite d'un petit cordon de laine, juste assez long pour permettre au coq de marcher, mais non de courir.

L'animal se sentant maîtrisé se mèle, calme et soumis, aux poules, sans chercher dispute à son co-seigneur.

Si, après quelques jours, le coq vient à briser le lien, plus n'est besoin de le renouveler. L'effet désiré est obtenu: le coq est devenu tellement pacifique que l'autre, le plus petit, peut l'approcher en toute sécurité et lancer impunément ses cocoricos à ses oreilles.

Les accidents de voyage autrefois et aujourd'hui. — Les nombreux accidents de chemins de fer dont la presse quotidienne entretient très exactement le public pourraient faire croire qu'un voyage est chose plus dangereuse aujourd'hui qu'autrefois. Il n'en est rien cependant. M. Cléroult a trouvé, en effet, qu'au temps des messageries, il y avait un voyageur tué sur 355,000, et un blessé sur 30,000, tan-

dis qu'aujourd'hui, sur les chemins de fer français, on ne compte qu'un voyageur tué sur 26,720,000 et un blessé sur 1,060,000. En réalité, un voyageur a donc, aujourd'hui, environ 75 fois moins de chances d'être tué, et 35 fois moins de chances d'être blessé que jadis.

Pour maigrir. — Pour maigrir, suivez le régime suivant :

Sommeil, sept heures ; à jeun, pendant deux heures, marche accélérée, chasse, promenade ou gymnastique exerçant toutes les parties du corps, escrime, billard, rame, natation, boxe ou un travail utile, scier ou casser du bois pour vous, pour les amis.

Recommencer l'après-midi, bains froids de temps en temps, et ramener de suite la réaction par un exercice violent.

Ne manger que pour calmer la faim, nourriture exclusivement composée de viandes rôties et bien dégraissées. Diminuer les boissons, manger des légumes verts et très peu de pain, choisir celui de qualité secondaire et rassis, fruits peu sucrés.

A chaque repas un verre d'eau et de vin de l'année doit suffire. Eviter tous les corps gras, les farineux, le sucre, le beurre, fuir la bière et les liqueurs.

Se maintenir le ventre avec une ceinture spéciale empêchant la distension de l'estomac, permettant à la peau de se rétracter sans laisser de rides après le traitement.

C'était au bon temps des chars de foin.

Un paysan et son domestique en rentraient un et se dirigeaient vers la grange, lorsque tout à coup deux roues du char, entrant dans une profonde ornière, firent verser celui-ci.

Le patron voulut se mettre courageusement à l'œuvre pour relever le véhicule, mais le domestique voyant la nuit arriver, et pensant à sa bonne amie, qui demeurait dans un village voisin, et à laquelle il avait donné rendez-vous, lui dit :

— Croyez-moi, mon maître, attendons à demain matin, jamais nous ne pourrions en venir à bout ce soir ; il est inutile d'essayer : Il n'y a que le bon Dieu qui pourrait le relever, et encore, encore !...

Boutades.

Nous disions l'autre jour à un fermier arrêté au bord d'une grande plantation de pommes de terre :

— Elles sont bien belles, malgré la sécheresse ?...

— C'est vrai, monsieur, cependant un peu de pluie ne leur ferait que du bien.

— Elles n'ont pas la maladie, et vous ferez une belle récolte, qu'en pensez-vous ?...

— Oui, monsieur, mais nous en aurons bien peu de mauvaises à donner aux cochons.

Prudhomme fils est célibataire. C'est la crainte des belles-mères qui l'a empêché de se marier.

— Vois-tu, expliquait-il à un de ses amis, j'ai toujours pensé que le meilleur tour qu'on puisse jouer à une belle-mère, c'était de ne pas épouser sa fille.

Police correctionnelle :

— Pourquoi n'avez pas tout de suite rapporté au commissariat de police le porte-monnaie que vous avez trouvé dans la rue à 11 ½ heures du soir ?

— Il était trop tard, monsieur le président.

— Et le lendemain ?

— Le lendemain... il était vide.

Un peintre — qui n'est pas fort — voulait absolument faire le portrait d'une dame de notre ville. Tout glorieux d'avoir mis la dernière main à cette œuvre d'art, il l'apporte et le montre tout premièrement au petit garçon de madame, qui a huit ans.

— C'est le portrait de votre maman, lui dit le peintre, la reconnaisserez-vous, mon enfant ?

— Oh ! oui, c'est bien maman, excepté la figure.

On se souvient de cette troupe de Cingalais en passage à Lausanne, il y a deux mois. Une vendeuse du marché voyant passer ces gens au costume étrange, au teint brun foncé allant jusqu'au noir, s'écria : « Hé ! ti possible, je n'aurais jamais cru que les gens de St-Gall étaient si laids. »

Un financier douteux donnait la semaine dernière un grand bal.

A trois heures du matin on dansait encore — même devant le buffet.

Comme un des invités se retirait, le domestique chargé du vestiaire lui présente un pardessus quelconque.

— Mais ce n'est pas le mien !

— Ah ! ce n'est pas à monsieur ? Je le regrette. C'est le meilleur de ceux qui restent.

— Mais le mien était neuf, tout à fait neuf.

— Oh ! fait le domestique, des neufs, il n'y en a plus depuis minuit et demi !

Dans la salle des Pas-Perdus, au Palais de Justice. Un avocat se promène, faisant de grands gestes et parlant tout seul.

Passe l'avoué Chéramy qui s'arrête et, montrant le monologuiste à un frère :

— Ce pauvre X... il est fou, dit-il. Un avocat qui se parle à lui-même... c'est comme un confiseur qui mangerait sa marchandise.

Examens primaires :

LE MAITRE. — Voyons, mon ami, dites-moi quelque chose sur le Thibet.

L'ÉLÈVE. — Le Thibet est un pays où l'on trouve des chèvres avec le poil desquelles on fait des étoffes très recherchées de soie et de coton.

— A la gare, une paysanne défiante s'approche du guichet.

— Un billet, monsieur, s'il vous plaît !

— Pour où ?

— Est-ce que ça vous regarde ?

Maman est sortie pour faire des visites, oubliant imprudemment sur la cheminée un sac rempli de bonbons ; lorsqu'elle revient, le sac est vide, et Mlle Lili est occupée à en faire des cocottes.

— Comment ! s'écrie la mère, tu as tout mangé ?

— Oh ! non, maman, j'en ai laissé tomber un que je n'ai pas retrouvé ! .

— Mais, enfin, disait une dame à son mari qui critiquait sa toilette, que peut connaître un homme aux vêtements de sa femme ?

Le mari, d'une voix creuse :

— Le prix, madame !

Au Salon, ce matin, madame, accompagnée de sa femme de chambre, contemplait une statue en bronze dans la section de sculpture.

— Voilà une œuvre que j'aimerais bien avoir dans mon salon. Ne trouvez-vous pas qu'elle y ferait beaucoup d'effet, Marie ?

— Oh ! moi, madame, j'aimerais mieux un simple buste.

— Pourquoi ?

— Parce que c'est moins long à essuyer.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils. Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

Demander à J.-H. MATILE, au Petit-Bénéfice, Morges, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleur marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes ; draperie, coton, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots "à primes".

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 28,15. — Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 48,60. — Canton de Genève 3 % à fr. 106. — De Serbie 3 % à fr. 87,90. — Bari, à fr. 59,40. — Barletta, à fr. 46,60. — Milan 1861, à 38,90. — Milan 1866, à fr. 11,40. — Venise, à fr. 25,60. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 107,90. — Bons de l'Exposition, à fr. 5,90. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 14,40. — Tabacs serbes, à fr. 11,60. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & C°, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.